

SAINT-ANGEL A travers une fresque réalisée cette année par les écoliers

Les droits de l'enfant illustrés



Quarante-trois élèves de l'école et leurs camarades de l'IME du Rocher Fleuri ont réalisé une vaste fresque mettant en avant les droits de l'enfant.

Les élèves de l'école de Saint-Angel et leurs enseignants ont présenté tout récemment la fresque de vingt mètres illustrant les droits de l'enfant qu'ils ont réalisé dans le cadre d'un projet d'arts plastiques mené tout au long de l'année.

Ce projet a rassemblé les quarante-trois élèves, de la grande section de maternelle au CM2 et leurs camarades de l'IME du Rocher Fleuri. Il a pu prendre forme grâce à la rencontre avec Mako Moya, artiste peintre en résidence à l'association Shakers de Montluçon. Il est intervenu durant vingt heures et son expérience et sa technique ont été essentielles.

Musée éphémère

Lors du vernissage, les parents, les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN), les membres de l'Amicale laïque et les élus ont pu découvrir une exposition retraçant les différentes étapes du travail.

En plus des panneaux qui viendront embellir les grilles de l'école, « comme un message vers l'extérieur », il y avait des affiches expliquant les différents temps de création, de l'idée à la bombe de peinture, les esquisses et le matériel.

Tout cela avait été mis en scène pour créer une ambiance de musée éphémère. Ce moment de valorisation du travail des enfants a aussi été l'occasion de remercier les associations et les personnes qui ont apporté leur aide.

Martine Langlet et Claude Boix, DDEN, ont présenté le concours « Se construire citoyen » organisé par la fédération nationale et l'union départementale auquel l'école a participé avec la création de cette fresque dont le thème répondait à la dimension citoyenne et démocratique.

Le dossier du projet a d'ailleurs été sélectionné à l'échelle du département pour être présenté nationalement et l'école a reçu une récompense de 100 € .